



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

Enseignement secondaire II

Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de Culture Générale (D5)

A l'attention des élèves souhaitant se
préinscrire en Maturité spécialisée santé
(MSSA) pour la rentrée 2023

Genève, le 23 janvier 2023

Concerne: Stages préalables dans le domaine des soins à la personne aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)

Mesdames, Messieurs, chères élèves, chers élèves,

Les informations contenues dans la présente vous concernent si vous souhaitez poursuivre vos études dans la filière Maturité spécialisée santé à la rentrée 2023.

L'admission en maturité spécialisée santé est soumise aux conditions suivantes:

1. l'obtention du certificat de l'Ecole de culture générale dans l'OSP santé avec une moyenne de 4,0 au minimum dans les disciplines de l'OSP;
2. la validation de 4 semaines de stages préalables dans les soins à la personne;
3. la rédaction d'un rapport de stage qui doit être évalué "suffisant" par la commission des ECG.

Les inscriptions dans la filière MSSA auront lieu du 24 avril au 5 mai 2023 dans chaque établissement de l'ECG et sont indépendantes de l'inscription aux stages préalables aux HUG.

Les Hôpitaux Universitaires de Genève (ci-après: les HUG) proposent des stages de 4 semaines, non rémunérés, à un taux d'activité de 100% correspondant aux exigences de la MSSA, destinés à des candidats âgés de 18 ans révolus au moment du stage.

Les **élèves âgés de moins de 18 ans révolus au moment du stage** souhaitant s'inscrire aux stages proposés par les HUG sont prié-e-s de faire acte de candidature en envoyant un courriel à l'adresse suivante : Mme Carole Bommer (Carole.Bommer@edu.ge.ch), Direction générale de l'enseignement secondaire II, Service enseignement, évaluation et certifications (SEC), chemin de l'Echo 5A, 1213 Onex.

L'organisation des inscriptions aux stages HUG et la sélection des dossiers sont sous la responsabilité des ECG.

Les stages se dérouleront pendant 3 périodes, qui débiteront respectivement le **26 juin**, le **10 juillet**, et le **17 juillet 2023**. Les places de stage seront attribuées sur la base de la qualité des dossiers déposés. Cependant, en raison du nombre limité de places, toutes les demandes ne pourront être honorées. Les attributions de la période de stage et l'affectation à l'un des services des HUG sont non négociables.

L'obtention d'une place de stage implique votre total engagement à respecter les conditions formalisées. Votre entrée en MSSA et donc votre stage préalable étant prioritaires, vos vacances estivales seront assurément à adapter selon la période de stage attribuée. Les désistements ne seront pas admis, excepté en cas de force majeure.

Conférence des directeurs de l'Ecole de culture générale

ECG Ella-Maillart • Rue d'Italie 5 • 1204 Genève • Tél. +41 (22) 546 29 70 • Fax +41 (22) 546 98 28

ECG Henry-Dunant • avenue Edmond Vaucher 20 • 1203 Genève • Tél. +41 (22) 388 59 00 • Fax +41 (22) 388 59 80

ECG Jean-Piaget • chemin de Grange-Falquet 17 • 1224 Chêne-Bougeries • Tél. +41 (22) 388 78 00 • Fax +41 (22) 388 78 79

CECG Madame-de-Staël • Route de Saint-Julien 25 • 1227 Carouge • Tél +41 (22) 388 48 50 • Fax +41 (22) 388 49 28

ECCG Aimée-Stitelmann • Route de Base 24 • 1228 Plan-les-Ouates • Tél +41 (22) 388 20 50 • Fax +41 (22) 388 20 99

http://www.ge.ch/formation_generale/culture_generale.asp

La **procédure de sélection des candidatures aux stages HUG** est la suivante :

27 février au 17 mars 2023, 17h **Inscriptions** par voie électronique, via le formulaire disponible l'adresse: <https://app2.ge.ch/sondage/836372?lang=fr>.
Aucune information supplémentaire ne sera donnée par téléphone.
Aucune inscription par d'autres biais que le formulaire électronique ou hors délai ne sera acceptée.

20 mars au 24 avril 2023, 17h Constitution du **dossier de candidature** selon les consignes qui vous seront communiquées par courriel par la coordinatrice des maturités spécialisées le 20 mars 2023.

mi-mai 2023 Confirmation de **l'admissibilité** au stage HUG sous réserve de la réussite du certificat (juin 2023) et **attribution de la période de stage**.

mi-juin 2023 Admission définitive au stage et attribution aux services des HUG.

La réussite des démarches relatives à l'inscription aux stages HUG n'étant pas garantie, il vous est conseillé de postuler en parallèle auprès d'autres établissements médicaux susceptibles de vous offrir une place de stage préalable.

En vous souhaitant plein succès pour la suite de vos études, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chères élèves, chers élèves, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Carole BOMMER
Coordinatrice des maturités spécialisées



Vincent LIARDET
Directeur de l'ECG Jean-Piaget,
Répondant des maturités spécialisées

Copie à : Mme S. Kaufmann, directrice a. i. SEC – DGESII
Mme C. Blatter, responsable des stages et apprentissages aux HUG
Mme C. Da Cruz-Bermin, coordinatrice administrative RH aux HUG
M. M. Ndiaye, doyen et pilote de la MSSA, ECG Henry-Dunant
Mme C. Diserens, maîtresse adjointe MSSA, ECG Ella-Maillart
M. F. Lecygne, doyen MSSA, CECG Madame de Staël
M. C. Popa, doyen MS, ECG Jean-Piaget
Doyen-ne-s 3^e ECG
Maitre-sse-s de groupe des classes de 3^e ECG, option santé